

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3403 - Mercredi 29 Mai 2019 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE NATIONALE

Quels privilèges pour le chef de l'opposition ?



Les leaders de l'opposition reçus en audience à Beit Salam par le président Azali (Photo d'archive)

COSAFA CUP 2019

**Les Comores sont à une rencontre
des quarts de finale !**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Mai 2019**

Imsak: 04h 50mn
Lever du soleil:
06h 19mn
Coucher du soleil:
17h 49mn
Fadjr : 05h 07mn
Dhouhr : 12h 08mn
Ansr : 15h 04mn
Maghrib: 17h 52mn
Incha: 19h 06mn



COSAFA CUP 2019

Les Comores sont à une rencontre des quarts de finale !

Arrivés à Durban depuis jeudi après une semaine de préparation à Mitsamiouli, les Cœlacanthes sont entrés en lice au Cosafa Cup 2019 lundi face à l'Eswatini. Un début de compétition satisfaisant pour les protégés d'Abdérémane Chamité qui se sont montrés combattifs et créatifs pour revenir au score à deux reprises et arracher le match nul face au Sihlangu Semnikati au King Zwelithini Stadium. Logés dans le groupe A en compagnie de l'Eswatini et Maurice, les Cœlacanthes sont à leur quatrième participation dans ce grand rendez-vous d'Afrique austral.



Les coelacanthes revigorés à la fin du match

Opposées à l'Eswatini (ex Swaziland) lundi à Durban, les Comores ont effectué leur début au Cosafa Cup 2019 avec un match de haute intensité. Pris à partie dès l'entame du match, les coéquipiers de Soulaïmana Malaga se sont fait surprendre à la 25^e avec l'ouverture du score de Sabelo Ndzinisa. La réaction comorienne arrivera à trois minutes de la pause avec l'égalisation somptueuse de Raidou Boina Bacar (42^e) sur un service de Chadhuli Mradabi. Un derby face à Maurice et une qualification en quarts à aller chercher. Au retour des vestiaires, les Comores se font de nouveau surprendre. A peine cinq minutes de jeu, Felix Badenhorst redonne l'avantage à l'Eswatini (50^e). Un avantage de courte durée puisque, loin d'abdiquer, les Cœlacanthes reviennent de

nouveau au score deux minutes plus tard. Un centre de Chadhuli légèrement contré rebondit sur Ibroihim Youssouf qui décale légèrement en éliminant son vis-à-vis avant et place le ballon au fond des filets (2-2).

Deuxième du groupe, les Cœlacanthes ont désormais la possibilité de prendre la 1^{ère} place du groupe ce soir face à Maurice. Un derby et une rencontre capitale pour une place en quarts de finale. Ce qui serait une première et historique pour les Comores après quatre participations dans la compétition.

Composition des Comores face à l'Eswatini (4-3-3) :

Fahad Mohamed (G) - Bakri

Youssouf, Djaloudi Salif, Soulaïmana, Salim Ali - Faouz Faidine (C) (16^e, Hachim Elhadad), Raidou Boina Bacar, Fasoïha Goula - Chadhuli Mradabi (90+1^e, Nassim Ali Mchangama), Ibroihim Youssouf, Ibounyamine Soulaïmana.

Résultats et programme du groupe A :

25 mai : Eswatini 2-2 Maurice
27 mai : Eswatini 2-2 Comores
29 mai : Comores - Maurice

Le classement provisoire :

1) Eswatini (3 pts)
2) Comores (1 pt)
3) Maurice (1 pt)

Boïna Houssamdine

LIBRE OPINION

La catastrophe d'hier doit nous instruire

Sans précédent, un accident de voiture qui fait 7 morts et plusieurs dizaines de blessés.

En premier lieu bien sûr s'incliner devant la mémoire des disparus, pour la plupart des jeunes à la force de l'âge. Exprimer notre compassion aux parents des victimes. Entourer de sollicitude les blessés.

Mais il convient aussi de se soulever contre l'irresponsabilité collective en particulier de ceux qui tiennent les leviers de ce pays. Un cas typique : ce matin, queue interminable sur la route corniche - douane. Une voiture G003, (voiture d'un ministre), clignotants allumés, double tout le monde à gauche à toute allure dans nos routes à 2 voies ! Sans sirène l'irresponsabilité est criminelle.

L'absence de sanction d'une telle

attitude, un danger public. Il faut une politique sécuritaire sur nos routes qui combine éducation et répression. Tout accident devrait donner lieu à une enquête sérieuse, identifier les responsables, les punir et en faire une propagande dissuasive.

A observer le déroulement des

choses, on a l'impression que du sommet de l'Etat au citoyen lambda, chacun agit en fonction de sa petite lorgnette, sans se soucier des autres et encore moins de l'intérêt général. Depuis hier, je suis très triste et très en colère.

Mohamed Idriss

Nos points de vente

Nassib Itsandra	Au paradis du livre
Nassib volovolo	Mag Mrket
Nassib Bacha	Station Filling
Nassib Kalfane	Librairie A la Page
Gare du nord	Nouveauté
Chez Kamardine Matelec	Bus Place de France
Wadaane coulé	Karthala chez Tati
Hadoudja chez Soroda	Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Hadoudja chez Nadi	Café de la Méline Badjanani
Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou	Said Bacar Djomani

LES BIENFAITS DU RAMADAN

Est-il préférable pour un voyageur de jeûner ou non ?

Le mieux pour un voyageur est de faire ce qui lui est le plus simple. Autrement dit, s'il lui est plus facile de jeûner alors il est préférable qu'il jeûne. Mais s'il est plus facile de ne pas le faire alors le mieux est de s'abstenir. Si cela lui est égal de jeûner ou non alors le mieux c'est de jeûner car c'était la pratique du prophète et que ainsi la personne se dédouanera de toute responsabilité. C'est en tout cas l'avis de Cheikh Mouhammad Ibn Salih Al'Outheymine qui ajoute dans le Madjmu Fatâwa de Ibn Uthaymîn, 19/156-157, qu'en principe cela est plus léger à l'esprit dans le sens où le fait de devoir rattraper un jour de jeûne peut peser sur la personne.

Par ailleurs, le Cheick conseil à ceux qui se trouvent à l'étranger de ne pas manquer le jeûne du Ramadan. Pour lui, il est meilleur pour le voyageur de jeûner. Mais si cela lui est pénible, qu'il s'en abstienne. Le fait de préférer que la personne jeûne se base sur trois preuves : la Première est que cela est une pratique du Prophète de l'islam. Abû Dardâ indique qu'il était en compagnie du Prophète au cours d'un jour marqué par une canicule si sévère que nous mettions nos mains sur nos têtes afin de nous protéger. Et seuls le Messenger d'Allâh et Abdullâh Ibn Rawâhah observaient le jeûne ce jour là. C'est une version rapporté par al-Bukhârî et Muslim pour la deuxième, si la personne jeûne, cela lui sera facilité. Car si c'est un jeûne de compensation que la personne fait seul, cela lui sera plus difficile que si elle avait jeûné en son temps avec les gens.

Certes, jeûner pendant le Ramadan avec les autres rend le jeûne plus facile que celui fait individuellement à titre de rattrapage. Aussi, en prescrivant le jeûne, Allâh. « Allâh veut pour vous la faciliter, Il ne veut pas pour vous la difficulté » [Coran, 2/185] quant à la 3eme thèse : jeûner pendant le voyage permet au voyageur de compenser rapidement une obligation. Ce qui est plus sûr, étant donné que l'on ne sait pas ce qui pourrait se passer pour la personne après le Ramadan. Delà, jeûner permet de compenser rapidement ce qui est dû.

Il y a aussi un quatrième avantage : Quand la personne jeûne pendant le Ramadan, elle jeûne certes en un temps qui est le meilleur, et qui est le Ramadan. Ceci dit, si le jeûne implique une quelconque difficulté pour le voyageur, il ne jeûne pas. Quand le Prophète, lors d'un voyage, vit un rassemblement autour d'un homme qu'on abritait du soleil, il dit : « Qu'est ce que c'est ? » - « un jeûneur » - Lui dit on. « Ce n'est pas de la piété que de jeûner en voyage ». Il s'adressait ainsi au voyageur qui trouve le jeûne pénible.

C'est pourquoi, quand un jour, [le Prophète] campa et se rendit compte que les jeûneurs étaient abattus à cause de la fatigue et que ceux qui ne jeûnaient pas s'occupaient de l'installation des tentes et du ravitaillement en eau des voyageurs, le Prophète dit : « Les non jeûneurs ont remporté toute la récompense aujourd'hui. » authentifié par Muslim. Pour Cheikh Ul-Islam Taqiyud-din Ibn Taymiyyah Si quelqu'un est à bord d'un avion pendant les jours de Ramadhan et qu'il jeûne et veut continuer son jeûne jusqu'au coucher du soleil, il ne lui est pas permis de rompre son jeûne avant que le soleil ne soit couché (selon l'endroit où l'avion est dans le ciel).

Ibnou M. Abdou

Numéros utiles

Police Moroni: 764 46 64 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00	Port maritime Moroni: 773 00 08 Moheli 772 02 57 Anjouan: 771 01 43
Gendarmérie Moroni: 764 49 92 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00	Hopitaux Moroni: 773 25 04 Fomboni: 772 03 73 Mutsamudu: 771 00 34
Immigration Ngazidja: 773 42 86 Anjouan: 771 01 73 Moheli: 772 01 37	Banques BIC: 773 02 43 Eximbank: 773 94 01 Banque centrale: 773 10 02 SNPSF: 764 43 00 Meck: 773 36 40
Aéroport Hahaya: 773 15 95 Ouani: 771 07 31 Moheli: 772 03 71	MAMWE Moroni: 773 48 00 Mutsamudu: 771 02 09 Fomboni: 772 05 18
HÔTELS & RESTAURANTS : Le Select 773 00 31	

POLITIQUE NATIONALE

Quels privilèges pour le chef de l'opposition ?

A en croire Azali Assoumani, qui a cité la constitution, le chef de l'opposition sera pourvu de privilèges et autres avantages. Si la loi fondamentale en a parlé, il faut à présent une loi pour encadrer tout cela.

Lors de son discours d'investiture le 26 mai dernier au stade de Malouzini, Azali Assoumani a rappelé que « la constitution conférerait au chef de l'opposition un rôle institutionnel. Il faudra, a-t-il poursuivi, « imaginer les formes appropriées et équitables pour faciliter son travail et apporter le soutien requis, aux partis poli-

tiques ».

Maintenant reste à savoir ce que cela implique. « Dans le chapitre 3 de la constitution, article 89, il est précisé que 'la loi fixe les règles concernant le régime des associations et des partis politiques ainsi que le statut de l'opposition », a indiqué le conseiller juridique de l'Assemblée nationale, Said Idrissa. En clair, « il faut une loi pour fixer les dispositions relatives au statut de l'opposition », a-t-il fait savoir.

Le conseiller juridique a énuméré les critères qui pouvaient être retenus pour celui ou celle qui doit être à la tête de l'opposition. « Dans certains pays du continent africain,

le leader de l'opposition est soit le finaliste de la dernière élection présidentielle, ou alors le parti d'opposition qui compte le plus de sièges à l'Assemblée », a-t-il noté.

Il n'y a aucun doute que si la loi était adoptée, et quel que soit le critère retenu, le chef de file de l'opposition serait forcément issu du Juwa, principal parti d'opposition. Reste à savoir qui. Serait-ce son secrétaire général, Ahmed Hassan El-Barwane, emprisonné depuis août dernier, Ibrahim Mohamed Soulé, qui a été autorisé par le parti - lors d'une primaire contestée - à se présenter à la présidentielle avant d'en être écarté par la Cour suprême ou

Me Mahmoud Ahmada, qui a été présenté comme le plan B ? A en croire notre interlocuteur, le leader de l'opposition ne peut-être que Me Mahmoud Ahmada, qui a fini deuxième à la dernière échéance présidentielle, « puisque c'est lui qui a recueilli le suffrage universel ».

Quant aux privilèges, puisqu'il y en aura, Azali Assoumani s'est déjà « engagé à associer le chef de l'opposition et les leaders de tous les partis politiques, dans le processus de prise de décision, sur tous les sujets d'intérêt national ». En plus de la consultation, « le chef de l'opposition peut avoir un rang de ministre sur le plan protocolaire,

disposer d'un secrétariat, d'un véhicule ou encore d'un passeport diplomatique.

Pour l'instant, le gouvernement n'a déposé aucun projet de loi, et aucun député n'en a proposé. Mais sous la précédente législature, le député Abdou Djabir avait fait une proposition de loi portant sur le statut de l'opposition. Dans celle-ci, étaient énumérés le rôle de l'opposition, ses critères d'appartenance ainsi que l'identification du chef de l'opposition, ses droits et ses obligations tout comme que ses avantages protocolaires et matériels.

Fsy

SOCIÉTÉ

Tentative de vol au dépôt de la sécurité civile à Sahara

La nuit du 26 mai dernier, le dépôt de la sécurité civile situé à Moroni-Sahara a subi une tentative de vol. Grâce aux cris du voisinage, les cambrioleurs ont pris la fuite avant d'atteindre leur but. Des mesures de renforcement de la sécurité sont actuellement mises en place par la direction générale de la sécurité civile.

Il était 2 heures du matin quand des cambrioleurs se sont rendus au dépôt du Cosep (Centre des opérations de sécurité civile) sis à Sahara. Conscients que ce lieu regorge de quantités importantes de matériels de secours et de denrées dont dispose la direction de la sécurité civile, les fraudeurs ont voulu forcer l'entrée pour s'en emparer. Le capitaine Antoy Soilihi, directeur régional de la sécurité civile a

confirmé que le vol n'a pas eu lieu mais ils ont tenté de passer à l'acte. « Heureusement que notre dépôt possède une grande porte coulissante faite à base de métal. Pour l'ouvrir, il faut un concours de force et émet des tumultes qui peuvent réveiller n'importe qui, qui dort, avance-t-il. Grâce à ce bruit les voisins se sont mis debout en criant « au voleur » et les voleurs n'ont pas réussi à entrer à l'intérieur du dépôt n'en parlons pas de prendre quelque chose ».

A partir de ce coup avorté, le capitaine Antoy a montré que la direction générale de la sécurité

civile a décidé de renforcer la sécurité au sein de ce dépôt. « Rien ne nous rassure que les mêmes voleurs ou d'autres ne seront pas tentés de revenir. Ainsi nous avons renforcé le personnel qui assure la garde en ce dépôt puis nous avons renforcé également la sécurité de la porte par des cadenas. Avec ce renforcement nous pensons pouvoir empêcher des vols de nuit », poursuit-il. Après cette tentative de vol, le directeur régional de la sécurité civile indique que tout le matériel qui était à l'intérieur est resté indemne.

Kamal Gamal

**l'abonnement
à La GAZETTE tellement plus simple
Contact 322 76 45**



Dépôt régional du Cosep à Sahara

ACCIDENT DE LA ROUTE DU 27 MAI

Le bilan passe de 6 à 7 morts

Le Centre Hospitalier National El-Maarouf a libéré hier mardi 28 deux blessés de l'accident du 27 mai dernier. Cependant 10 autres blessés sont encore retenus au centre hospitalier dans l'annexe

Dubai, dont 5 sont en salle de réanimation et un autre nécessitant une évacuation urgente. Un autre blessé a succombé à ses blessures dans la nuit du lundi.



Urgences du CHN Elmaarouf

Suite à l'accident de la route qui s'est produit à Ndzaouzé au nord de la Ngazidja, qui a coûté la vie à 6 personnes, les survivants se trouvent toujours en soins intensifs au centre hospitalier national de Moroni. 14 personnes ont échappé à la mort mais leur état de santé s'est sérieusement détérioré. Mahamoud Abdallah chargé de communication de l'hôpital El-Maarouf a fait savoir hier que « 10 parmi les blessés ont été transférés le jour même de l'accident au centre hospitalier à côté d'El-Maarouf. 5 parmi eux sont en salle de réanimation dont 3 sont en salle de réveil et 2 en chirurgie B. Quant aux urgences d'El-Maarouf, elles ont gardé 4 blessés depuis le lundi et 2 sont autorisés à regagner leurs domiciles hier lundi ».

M. Mahamoud a confirmé que parmi les 4 blessés retenus aux

urgences, l'un d'entre eux a succombé dans la nuit. « Mise à part les deux libérés ce matin, le dernier demande une évacuation vers l'extérieur mais certaines évaluations doivent être faites au préalable », a-t-il précisé. Jusqu'à lors c'est l'hôpital El-Maarouf qui prend en charge les blessés grâce aux kits d'urgence fournis récemment par le PNUD et les chinois après le passage du cyclone Kenneth. « Les accidents peuvent arriver à n'importe quel moment. Donc le centre hospitalier national doit s'organiser matériellement au cas où un incident arrive. C'est ainsi que nous sollicitons les aides des organismes pour pouvoir sauver des vies au moment venu », a recommandé Mahamoud. En attendant que le gouvernement intervienne, l'hôpital continue de prendre en charge les blessés.

Kamal Gamal

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

CULTURE

“Laka Road” un avant premier de l’opus “Amani Way”

Prévu pour une sortie le 20 Septembre 2019 prochain sur le Label Girondin Soulbeats, le deuxième album d'Eliasse Ben Joma "Amani Way" sera donné en avant-gout à travers le single "Laka Road" le vendredi 31 Mai prochain en fin de matinée. L'occasion pour le talent comorien de présenter son album en trio avec Jérémy Ortal (Shaolin Temple Defenders, Martha High) et Fred Girard (Sleepers, Bertrand Cantat, Afrobeat Crusaders) dans un concert qui aura lieu à Angoulême, au Sud-Ouest de la France dans la Charente en Nouvelle-Aquitaine, en ouverture du Festival Musiques Métisses.

En préparation pour son deuxième album, « Amani Way », à paraître sur le label Soulbeats Records, Eliasse Ben Joma, artiste originaire des Comores promet un avant-gout pendant le Festival Musiques Métisses à Angoulême au Sud-Ouest de la France, le vendredi 31 Mai prochain. Talent musical aux identités « culturelles fortes et plurielles », Eliasse trace depuis une dizaine d'années son chemin dans ce Label de la Sono mondiale. Ce deuxième opus prévu pour une sortie officielle le 20 Septembre 2019 prochain devrait être une confirmation pour cet ambassadeur de la musique Comorienne.

Aux rythmes ternaires tradition-

nels comoriens entre twarab, mgodro, shigoma, sérebwalolo..., Eliasse « marie rythmes binaires occidentaux (blues, funk, rock) ». « Ses textes, mélange de dialectes autochtones qu'il épice de français, anglais, malgache ou swahili, mêlent métaphores poétiques et points de vue et font de ce natif de Moroni un chanteur assez unique qu'on dira engagé mais qui se dit plutôt "conscient" », lit-on dans un communiqué de presse. Le talent d'Eliasse apporte « un vent de fraîcheur et une indéniable novation » du côté de l'Océan Indien mais qui témoigne aussi d'un fort attachement à une histoire musicale, celle des pionniers des années 70 « lorsque les Iles de la lune revendiquaient leur émancipation ».

Avec sa guitare et son "merlin" (sorte de dulcimer), Ben Joma prépare un collier de chansons fortes dans son nouvel album, qui serait le

résultat d'un travail de collaboration avec deux complices musiciens : Jérémy Ortal à la basse (Shaolin Temple Defenders, Martha High) et Fred Girard à la batterie (Sleepers, Bertrand Cantat, Afrobeat Crusaders). Après presque deux mois de tournée à travers le monde, allant de scène en scène avec le mythique groupe de Reggae, Groundation, Eliasse s'est fait une place dans ce beau monde de la musique. Artiste multi-instrumentiste qui mêle Soul, Rock et Afrobeat, le tout ancré dans les rythmes traditionnels des Iles Comores, il sait faire tant de chose comme plaire à son public. Lauréat de la première édition de Show-me, Eliasse Ben Joma repart cette fois dans une nouvelle aventure, d'autres dates viennent s'ajouter à son programme et cela le long de l'été 2019 et cela commence en ce 31 mai.

Un rêve qui devient réalité tel est le sentiment que nous laisse l'artiste. Sur son mur Facebook, il écrit que « Regarder plus loin, se projeter, avoir des projets ambitieux même en venant de petits cailloux comme les Comores avec comme seule arme "la musique", oui c'est possible. Avec toi, vous, elle ou lui c'est encore plus accessible ». Une affirmation pour ce grand talent déterminé à présenter, même au bout du monde, les valeurs de la culture natale. La partie 3 de cette grande aventure est « l'occasion pour ceux qui ne l'ont pas vu récemment en première partie de Groundation, de découvrir un artiste altruiste et solaire, dont la générosité et l'humour sont à l'image de ses îles serties de rêves et d'histoires », lit-on dans le même communiqué de presse.

A.O Yazid



DÉMENTI

Le Conseiller Djaffar dément

Dans notre édition N°3401 datée du lundi 27 Mai 2019, nous avons publié un article intitulé « Comores Telecom arnaquée par Zeus Telecom... », dans lequel nos investigations ont révélé l'existence d'un contrat signé entre le directeur général de Comores Telecom, Archimède Ahamada et cette société étrangère. Il est reproché à Archimède de n'avoir pas révélé l'intégralité de la dette laissée par ce fournisseur lors

d'un précédent contrat avec la Société Nationale de Télécommunications datant de 2016.

Notre source qui a requis l'anonymat avait laissé entendre que « cette signature, c'est le ministère des finances qui est derrière en la personne du Conseiller Djaffar », lequel aurait « mis la pression pour qu'il signe ledit contrat avec Zeus ». Mais le Conseiller Djaffar dément catégoriquement « cette

allégation sans fondement », et affirme que ni le ministère des finances, ni lui-même, ne sont impliqués « ni de près ni de loin dans ce dossier ». Et le conseiller de se demander comment, « n'étant ni ministre, ni Secrétaire Général du Gouvernement, ni Président, « je pourrais mettre la pression à un directeur nommé par décret ? ». Ainsi, Djaffar nie toute implication dans cette affaire de même que pour le ministère des finances.



UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES



COMMUNIQUE

Suite à l'accident survenu le lundi 27 mai 2019 sur la route de Mitsamihouli, ayant causé la perte de vies humaines dont une douanière, la Direction Générale des Douanes (DGD) présente ses condoléances à la famille de Madame Zaharia Idari, Agent de Brigade au Centre douanier / Hahaya Aéroport.

La DGD adresse aussi le même message attristé aux autres familles endeuillées et touchées par cet accident tragique.

QU'ALLAH ACCEUILLE NOS REGRETTES DANS SA MISERICORDE.

Par la même occasion, la Direction Générale des Douanes porte à la connaissance du public que l'opération de vente aux enchères initialement prévue le mardi 28 mai a été reportée à une date ultérieure. Celle-ci sera communiquée prochainement.

La Direction Générale des Douanes